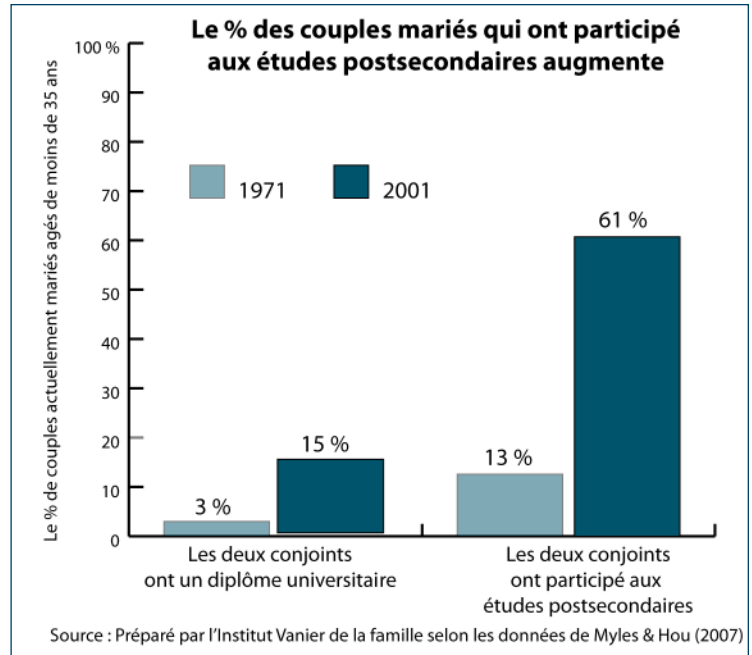


L'accouplement par sélection Qui épouse qui?

Puisque la saison des mariages est à nos portes, le moment est bien choisi pour se poser la question suivante : qui épouse qui, dans le Canada d'aujourd'hui?

Au long de notre histoire, les mariages au Canada ont généralement adopté des configurations relativement stables pour ce qui est de l'âge des époux et du choix du conjoint. Mais les temps ont changé; depuis les années 1970, un nombre considérable de nos a priori concernant qui se marie, à quel moment et pour quelles raisons, ont été renversés. Signalons, à titre d'exemple, les modifications des taux « d'homogamie maritale éducative », c'est-à-dire des unions entre conjoints de statut semblable en matière d'éducation ou de revenus.



Ayant examiné les recherches touchant l'influence du facteur éducation dans le choix d'un conjoint marital, **Feng Hou et John Myles** ont conclu que particulièrement parmi les jeunes adultes, ce facteur joue un rôle d'importance croissante. En d'autres mots, leur niveau d'instruction a aujourd'hui une influence non seulement sur leurs perspectives d'emploi, mais également sur leurs perspectives maritales.

Et alors?

Hou et Myles nous apprennent que cette croissance du taux d'homogamie éducative est principalement attribuable à des modifications qui se sont produites tant dans la tranche supérieure que dans la tranche inférieure de la hiérarchie du niveau de scolarité. Non seulement il est aujourd'hui beaucoup plus rare de voir un détenteur de diplôme universitaire épouser quelqu'un qui n'a pas un tel diplôme, mais parallèlement, on a constaté une baisse significative des taux de mariage entre une personne qui a un diplôme du secondaire et une personne qui n'en a pas.

Ainsi, les couples mariés les plus scolarisés ont un profil marqué par un potentiel de gains élevés et une forte participation au marché du travail, alors que les couples moins scolarisés ont généralement des salaires moins élevés et sont plus à risque de vivre une ou plusieurs périodes de chômage.

Étant donné ce que nous savons d'une part des liens directs entre le niveau de scolarité et le revenu, (http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10606/art-1_f.htm) et d'autre part de l'importance du facteur éducation dans le choix d'un conjoint, cette tendance à la hausse nous force à inscrire l'homogamie éducative parmi les facteurs importants de l'écart croissant de revenus entre les familles qui se trouvent au haut et celles qui se trouvent au bas de l'échelle des gains. (Touchant la question de la disparité persistante des revenus qui caractérise les familles de l'Ontario, voir le <http://www.policyalternatives.ca/Reports/2007/05/ReportsStudies1619/index.cfm?pa=A2286B2A>.)